

27/03/10

## TAHIZÉA



Mise en vedette, la perle de culture de Tahiti est associée à l'argent\* et aux matières brutes sélectionnées pour leur robustesse et leur finition, telles le cuir ou le caoutchouc, selon les thèmes des univers. Afin de magnifier et mettre en lumière les perles, l'argent est poli ou brossé pour obtenir un aspect mat, il est ensuite « rhodié » (terme technique), traitement qui protège et pérennise la qualité du bijou dans le temps.

Chaque perle est rigoureusement sélectionnée selon les normes relatives à la législation en vigueur. La production et l'exportation des perles de culture de Tahiti est désormais soumise à une réglementation strictement appliquée par les autorités de la Polynésie Française.

Pour obtenir son autorisation d'exportation, chaque perle fait l'objet d'un contrôle individuel afin de s'assurer qu'elle répond bien aux critères définis par la délibération N° 2001-88 APF du 12 juillet 2001.

## Évaluation du site

Ce site diffuse d'assez nombreuses brèves concernant l'actualité de la joaillerie et de la bijouterie de luxe d'une façon générale.

**Cible**  
Spécialisée

**Dynamisme\* :3**

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine